

# RAID MULTIACTIVITES

Championnat d'académie

CIRCULAIRE D'ORGANISATION  
9 et 10 Avril 2024 - Lac Saint Cyr et  
Forêt de Moulière

À LAC SAINT CYR/FORET DE MOULIERE MONTAMISE

CHAMPIONNAT D'ACADÉMIE  
RAID  
MARDI 09 ET MERCREDI 10  
AVRIL 2024

UNSS

ACADÉMIE DE POITIERS  
Nouvelle-Aquitaine  
AVANCOU  
MONTAMISÉ  
Lac de SAINT-CYR  
AGENCE NATIONALE DU SPORT  
mgen+  
MAIF

## I. DATE ET LIEU

Mardi 9 et mercredi 10 Avril 2024 – Lac Saint Cyr Beaumont et Forêt de Moulière Montamisé.

## II. HORAIRES

Mardi 9 avril 2024 :

Gymnase Avanton : 9 rue du Stade

- à partir 15h00 jusqu'à 16h30 : accueil et installation pour la nuit

Lac de Saint-Cyr - Beaumont-Saint-Cyr :

- à partir de 16h00 jusqu'à 20h00 : 2 épreuves du prologue

20h30 → Briefing jeunes coachs et enseignants

21h00 → Epreuve de nuit

Mercredi 10 avril 2024 : Forêt de Moulière MONTAMISE

LYCEES

8h30 → Arrivée Maison de la Forêt – Grand Recoin - MONTAMISE

9h00 → Départ Raid Lycée en POURSUITE toutes les 30s en fonction des résultats de la veille

COLLEGES

9h00 → Arrivée Maison de la Forêt – Grand Recoin - MONTAMISE

9h30 → Départ Raid Collège en POURSUITE toutes les 30s en fonction des résultats de la veille

JEUNES ARBITRES

9h35 : Briefing JA

10h00 : épreuve pratique (CO)

11h00 : questionnaire

11h30 : départ vers les ateliers

14h30 → Arrivée estimative des dernières équipes COLLEGE ET LYCEE

15h30 : Résultats et Récompenses

16h00 : Départ des AS

## III. ORGANISATION GENERALE

Service Régional UNSS

Florent BAUDRIER – Enseignant EPS Collège Renaudot SAINT BENOIT

Adrien BIRON – Enseignant EPS Collège F. Rabelais POITIERS

Mathias MAGNAIN – Enseignant EPS Collège A. Lambert LENCLOITRE

Julien MARSAULT – Enseignant EPS Collège Isaac Etoile POITIERS

Romain JOURDAIN – Enseignant EPS Collège J. Curie VIVONNE

Membres de la CMR RAID

#### IV. QUOTA

35 équipes (collèges) – 25 équipes (lycées)

#### V. DUREE MOYENNE DES EPREUVES

Collège : 5h00 – Distance : 25 kms

Lycée : 5h30 – Distance : 30 kms

#### VI. EPREUVES

Parcours du combattant – CO de nuit - VTT'O- VTT SUIVI – VTT COULOIR

CO FORET – CO Azimut – CO Memo - RUN AND BIKE – CO relief – Epreuve surprise

AUCUN ELEVE NOVICE EN ORIENTATION (SAVOIR ORIENTER, SE SITUER,  
CONDUIRE UN DEPLACEMENT, CONNAITRE LA LEGENDRE IOF ET IGN)

UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE

VTT AVEC FREINAGE EFFICACE AVANT ET ARRIERE

LES RAID BOOK SERONT DECOUVERTS LE JOUR DE LA COMPETITION



#### VII. INSCRIPTIONS

OBLIGATION d'INSCRIRE votre AS EN LIGNE

- <http://www.unss.org>, sur Espace Pro OPUSS
  - Taper : Identifiant et Mot de passe
  - « Mes compétitions » ou « Compétitions » - RAID



Fonctionnalité accessible du :  
Jeudi 7 mars 2024 – 17h00 jusqu'au  
Mardi 2 avril 2024 – 14h00



#### VIII. JEUNES JUGES ET JEUNES COACHS

Un jeune juge par équipe est **facultatif** mais **FORTEMENT CONSEILLE**, il est non compétiteur. Si le jeune n'a aucune certification, merci de nous adresser ses coordonnées par mail ([sr-unss@ac-poitiers.fr](mailto:sr-unss@ac-poitiers.fr)).

Un examen pratique (épreuve physique + tenue d'un atelier) et théorique sera proposé lors du championnat. Un niveau de 14/20 doit être atteint pour être certifié juge académique.

**Qualification au championnat de France :**

La sélection se fera selon les critères suivants, **sous réserve** que le JA ai obtenu le niveau académique :

- 1) JA du COLLEGE de la 1<sup>ère</sup> équipe qualifiée COLLEGE (idem LYCEE)
- 2) JA du COLLEGE de la 2<sup>e</sup> équipe qualifiée COLLEGE (idem LYCEE)
- 3) Ordre de classement des JA COLLEGE (idem LYCEE)

Le jeune coach est **OBLIGATOIRE**, un par équipe, il est compétiteur. Il doit être inscrit dans la base OPUSS (voir tuto en dans le module « documents utiles » sur OPUSS ou le PADLET, A FAIRE OBLIGATOIREMENT AVANT L'INSCRIPTION DE VOTRE/VOS EQUIPE(S).

#### IX. REGLEMENTS

**RAID EN AUTONOMIE COMPLETE : AUCUNE ASSISTANCE AUTORISEE**

Le classement s'effectuera au temps général (une fois les éventuelles balises manquantes déduites en termes de pénalité de temps)

Cf fiche sport ➤ [ici](#)

Règlement fédéral ➤ [ici](#)

## X. MATERIEL A PREVOIR

- Boussole
- Montre
- 4 VTT + 4 casques à porter en permanence
- 4 gilets fluos
- Nécessaire de réparation VTT
- Porte carte VTT
- Crayons et fluos
- Ravitaillement (liquide – barres énergétiques – sandwichs...) pour tous les repas ( eau chaude / lait chaud / Café prévu par le SR UNSS)
- Gourde d'eau ou poche à eau
- Couverture de survie (1 par équipe)
- Pochette transparente (facultative)
- 2 téléphones par équipe avec batterie et forfait
- Lampe frontale (2 par équipe)
- Duvet chaud et matelas pour 2 personnes serait l'idéal car espace limité)
- Attention aux tiques très présentes dans la forêt, prévoir le nécessaire pour les enlever.

Toutes les cartes seront imprimées sur du papier étanche et indéchirable (type PREAC)

## XI. ACCOMPAGNATEURS

Accompagnateurs d'équipe : un personnel qualifié autre que l'enseignant d'EPS peut assister celui-ci mais doit obligatoirement :

- Etre inscrit sur la liste des accompagnateurs sur OPUSS
- Etre titulaire d'une licence UNSS « adulte »
- Présenter l'agrément signé par le comité directeur de l'AS (se référer à l'article XVI)

Les accompagnateurs seront responsables d'un poste une partie de la journée (ils seront répartis sur l'ensemble du parcours afin d'assurer notamment la sécurité des concurrents (prévoir un gilet jaune et un gilet orange).

Malgré la vigilance des animateurs pendant nos rencontres, il peut arriver qu'un enfant égare ou perde des objets ou des vêtements. Nous ne pourrions en être tenus responsables. De même, en cas de vol, nous vous encourageons à marquer les vêtements et éviter d'apporter des objets de valeur pendant cette journée.

## XII. JURY

Les membres de la CMR composent le jury et prendront toute décision nécessaire au bon déroulement des épreuves et des résultats.

## XIII. PROTOCOLE ET RESULTATS

Pour prétendre à une qualification aux Championnats de France, les AS doivent impérativement rester jusqu'à la fin de la proclamation des résultats.

Les AS n'ayant pas assisté au protocole ne seront pas qualifiables pour les championnats de France.

Les deux premières AS de chaque catégorie (COLLEGE et LYCEE) seront qualifiées pour le CF sauf si présence dans la filière EXCELLENCE, qui sera qualifiée si elle termine 1<sup>ère</sup> au scratch.

Sport partagé : 1 équipe

## XIV. EQUIPES ENGAGEES

Les remboursements seront effectués par mail à [sr-unss@ac-poitiers.fr](mailto:sr-unss@ac-poitiers.fr) sur [présentation de la fiche de remboursement championnat d'académie document OBLIGATOIRE accompagné d'un justificatif](#)

**IMPERATIVEMENT DANS LES 15 JOURS SUIVANT LA COMPETITION**

Passé ce délai, si pas de justificatif aucun remboursement ne sera effectué.

## XV. TRANSPORT

Chaque AS organise son transport. Afin de bénéficier d'un remboursement, vous devez impérativement envoyer le formulaire dédié aux remboursements de déplacements disponible dans « documents utiles » sur OPUSS ou « PADLET » dans les 15 jours qui suivent le championnat.

Remboursement des kms parcourus aller/retour
0.25 euros du km (A/R)

## XVI. CHAMPIONNATS DE France

Date et lieu : [ici](#)

A l'issue du championnat d'académie, 1 équipe collège et 1 équipe lycée seront qualifiées pour le championnat de France.

### LA DANSE DES JEUX



La direction de la culture du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques porte un regard tout particulier aux licenciés UNSS.

Vous trouverez la Danse des Jeux en suivant ce lien : [danse\\_des\\_jeux](#) (fichier audio → [ici](#))

## XVII. « ANNEXES et DOCUMENTS UTILES - SERVICE REGIONAL UNSS ACADEMIE DE POITIERS » consultables [ici](#)

- [CHARTRE ETHIQUE](#)
- [PROTOCOLE UNSS POITIERS](#)
- [DEMANDE DE REPECHAGE](#)
- [FICHE AGREMENT ACCOMPAGNATEUR D'EQUIPE](#)
- [MODALITES FINANCIERES DE REMBOURSEMENT](#)
- [FEUILLE REMBOURSEMENT DEPLACEMENT](#)
- [10 GESTES ECO RESPONSABLES](#)
- [ETC...](#)

« RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DU SERVICE REGIONAL [ici](#) »



## Annexe 1

# LES 10 GESTES DU SPORTIF ÉCO-RESPONSABLE

- 

**1 Je n'achète que le nécessaire**  
Je privilégie un équipement de qualité et je l'entretiens pour prolonger sa durée de vie.

*Maria Bouchard*
- 

**2 Je mutualise mes équipements**  
J'emprunte ou je prête mon matériel. La location est aussi une bonne idée.

*Gael Monfilé*
- 

**3 Je préfère les modes de déplacements doux**  
Je me déplace à pied ou à vélo, je pratique le covoiturage ou j'utilise les transports en commun.

*Sébastien Clarke*
- 

**4 J'économise l'eau et l'énergie**  
Je fais attention à ma consommation d'eau lors des douches ou pour nettoyer le matériel, j'éteins les lumières.

*Tony Ellington*
- 

**5 Je donne une seconde vie à mon matériel**  
Je l'offre, je le revends ou je le recycle.

*Audrey Meyer*
- 

**6 J'ai une alimentation saine et responsable**  
J'achète des produits locaux et de saison et j'évite le gaspillage.

*Cécile Durac*
- 

**7 Je réduis mes déchets et je les trie**  
J'évite d'acheter des produits jetables ou emballés individuellement et je trie mes déchets pour leur recyclage.

*Julie Robert*
- 

**8 Je respecte mon environnement**  
En randonnée, j'utilise les sentiers et les chemins et je rapporte mes déchets.

*Martin Fournier*
- 


**9 Je respecte les règles et les usages**  
J'utilise correctement les locaux et le matériel, je les rends propres.

*Nathalie Orrell*
- 

**10 J'agis pour le "mieux vivre ensemble"**  
Je sensibilise mes équipiers aux pratiques éco-responsables.

*Julien*

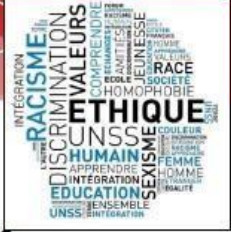
## Annexe 2



UNSS  
ACADEMIE  
POTTERS  
WWW.UNSS.ORG

### Charte de Participation aux rencontres académiques UNSS

**A LIRE AVANT  
LA  
COMPETITION** Je **M'ENGAGE** à :



- ▶ Me **CONFORMER** aux règles du jeu
- ▶ **RESPECTER** les décisions de l'arbitre et/ou juge
- ▶ **RESPECTER** mes adversaires en restant modeste, honnête et exemplaire
- ▶ **RESPECTER** et **ENCOURAGER** les camarades de mon association sportive dans mes propos et mon comportement
- ▶ **REFUSER** toute forme de violence et de tricherie
- ▶ **CONSERVER** le contrôle en toutes circonstances
- ▶ **RESPECTER** l'ensemble des personnes participant à l'organisation de ce championnat et de toutes les personnes présentes
- ▶ **RESPECTER** les installations mises à votre disposition pour nous permettre d'évoluer à notre meilleur niveau : vestiaires, terrains, lieux d'hébergement et de restauration
- ▶ **S'ENGAGER** à ne pas consommer de substance dopante ou interdite
- ▶ Prendre connaissance qu'en cas de **manquement grave** au regard de cette charte, des **sanctions disciplinaires** pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement

Etablissement : \_\_\_\_\_

Signatures : \_\_\_\_\_



# UNSS

ACADÉMIE  
POITIERS

63, rue de la Bugellerie - 86000 Poitiers | 05 49 36 20 00

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS  
Sur notre site internet [www.unss.org](http://www.unss.org)

Et sur nos réseaux sociaux :

